

### FINANCEMENT

Chaque entreprise française a la possibilité de bénéficier d'une prise en charge pour le financement de ses formations.

### DOSSIER FAF

Votre entreprise est répertoriée sous le code NAF 10.71D, 10.82Z, 10.52Z, 47.81Z: Pâtissier, Confiseur-Chocolatier, Glacier, Commerçant de détail alimentaire en magasin spécialisé et sur éventaires et marchés.

### SI LE STAGIAIRE EST NON SALARIÉ

Rapprochez-vous de l'ENSP au 04 71 65 79 64 afin de connaître toutes les informations concernant les remboursements des formations.

## INFOS PRATIQUES

### SI LE STAGIAIRE EST SALARIÉ

Votre demande de prise en charge doit être formulée au moins 1 mois avant la date de début de stage, auprès de OPCALIM.

Siège Social: OPCALIM  
20 place des vins de France, CS 11 240  
75603, Paris Cedex 12  
01 40 19 41 00

### VOTRE ENTREPRISE EST RÉPERTORIÉE SOUS UN AUTRE CODE NAF

Nous vous invitons à vous renseigner auprès du FAF ou de l'OPCA de votre branche professionnelle pour connaître la marche à suivre.

## INFOS PRATIQUES

VOUS ÊTES ADHÉRENT  
AU FAFIH

Nous vous invitons à vous rapprocher  
du FAFIH.

Siège Social: FAFIH  
3 rue de la Ville l'Évêque  
75008 Paris  
01 40 17 20 20

---

N'HÉSITEZ PAS  
À CONSULTER LES SITES INTERNET  
[OPCCLIM.ORG](http://OPCCLIM.ORG) ET [FAFIH.COM](http://FAFIH.COM)  
POUR TÉLÉCHARGER  
UN DOSSIER DE PRISE EN CHARGE,  
CONSULTER LES CRITÈRES  
DE PRISE EN CHARGE  
OU POUR CONNAÎTRE LES COORDONNÉES  
DES CORRESPONDANTS  
DE VOTRE RÉGION.

---